Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025155-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 16 décembre 2025**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-155	Renouvellement de la convention de reversement de fiscalité de Poher Communauté à Monts d'Arrée Communauté/ZA du Vieux Tronc

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Hubert LE LANN
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC
BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H
HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT
LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS
LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC
LOQUEFFRET : Alain HAMON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHES, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

_____

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle de Poullaouen au 01 janvier 2019 incluant les communes de Locmaria-Berrien et Poullaouen, la zone d'activités du Vieux Tronc s'est retrouvée sur le territoire de deux communautés de communes.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025155-DE

Monts d'Arrée Communauté a gardé la propriété et la gestion de l'ensemble de la zone d'activités, même en dehors de son territoire. Elle supporte donc l'ensemble des dépenses afférentes (entretien des réseaux et voirie, espaces verts, assainissement collectif, éclairage public, défense incendie, …).
Poher Communauté quant à elle perçoit la fiscalité versée par les entreprises implantées sur la zone d'activités côté commune nouvelle de Poullaouen.
Afin de contribuer aux dépenses liées à l'entretien de la zone, il a été convenu par convention signée en 2019, pour une durée de 3 ans, de reverser la fiscalité reçue des entreprises installées sur la zone d'activités du Vieux Tronc de la commune nouvelle de Poullaouen.
Cette convention a été renouvelée en 2022 pour une durée de 4 ans, elle arrive à échéance au 31/12/2025.
Sa reconduction pour une durée de 4 ans pourrait être proposée dans les mêmes termes par Poher Communauté qui doit en discuter lors de son conseil communautaire du 18 décembre.
Le bureau est favorable au renouvellement de cette convention de reversement de fiscalité et il est demandé d'autoriser le président à la signer si elle est proposée par Poher Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser le Président à signer une nouvelle convention de reversement de fiscalité par Poher Communauté à Monts d'Arrée Communauté en contribution de l'entretien de la zone d'activités du Vieux Tronc à compter du 01 janvier 2026.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 décembre 2025